

OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT
VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIETE
LAGARDERE ACTIVE BROADCAST

INITIEE PAR LA SOCIETE



PRESENTEE PAR



CORPORATE FINANCE

**INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTERISTIQUES, NOTAMMENT JURIDIQUES,
FINANCIERES ET COMPTABLES DE LAGARDERE ACTIVE**



AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

Le présent document relatif aux autres informations de Lagardère Active a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (« **AMF** ») le 21 juillet 2015, conformément à l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et à l'instruction AMF n° 2006-07 relative aux offres publiques d'acquisition. Ce document a été établi sous la responsabilité de la société Lagardère Active.

Le présent document complète la note d'information relative à l'offre publique de retrait visant les actions de la société Lagardère Active Broadcast, initiée par Lagardère Active, sur laquelle l'AMF a apposé son visa n° 15-389 par une déclaration de conformité en date du 21 juillet 2015 (l'« **Offre** »).

Des exemplaires du présent document sont disponibles sur les sites Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de Lagardère Active (www.lagardere.com) et peuvent être obtenus sans frais auprès de Lagardère Active, 149-151, rue Anatole France, 92300 Levallois-Perret et d'Oddo Corporate Finance, 12, boulevard de la Madeleine, 75009 Paris.

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, un communiqué sera diffusé, au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'Offre, afin d'informer le public des modalités de mise à disposition du présent document.

TABLE DES MATIERES

Préambule.....	3
I. Renseignements de caractère général concernant Lagardère Active	3
I.1 Dénomination sociale	3
I.2 Forme juridique, nationalité, siège social	3
I.3 Registre du commerce et des sociétés	4
I.4 Durée	4
I.5 Objet social	4
I.6 Exercice social	4
II. Renseignements de caractère général concernant le capital social de Lagardère Active	4
II.1 Capital social	4
II.2 Forme des actions	4
II.3 Cession et transmission des actions	5
II.4 Instruments financiers non représentatifs du capital	5
II.5 Pactes d'actionnaires	5
II.6 Droits de vote	5
II.7 Répartition du capital et des droits de vote de Lagardère Active	5
II.8 Autres titres donnant accès au capital	6
II.9 Dividendes	6
II.10 Nantissements, garanties, sûretés	6
III. Administration et contrôle de Lagardère Active.....	6
III.1 Présidence – Direction générale	6
III.2 Directoire.....	7
III.3 Conseil de surveillance	8
III.4 Commissaires aux comptes	9
IV. Description des activités de Lagardère Active.....	10
IV.1 Principales activités	10
IV.2 Faits exceptionnels et litiges	14
IV.3 Faits marquants, évolution récente et perspectives d'avenir.....	15
V. Patrimoine – Situation financière – Résultats	16
V.1 Comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2014	16
V.2 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2014.....	18
V.3 Communiqués significatifs diffusés par la société Lagardère SCA relatifs à l'activité média du groupe Lagardère depuis le 1 ^{er} avril 2015	21
VI. Calendrier de communication financière de Lagardère SCA	32
VII. Attestation de la personne responsable de l'information relative à Lagardère Active	32

Préambule

Il est rappelé que, en application du Titre III du Livre II et plus particulièrement de l'article 236-3 du règlement général de l'AMF, la société Lagardère Active, société par actions simplifiée au capital de 1.360.000.000 euros, dont le siège social est sis 149-151, rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 433 443 124 (« **Lagardère Active** » ou l'« **Initiateur** »), offre de manière irrévocable aux actionnaires de la société Lagardère Active Broadcast, société anonyme de droit monégasque au capital de 24.740.565 euros dont le siège social est sis « Roc Fleuri », 1, rue du Ténac – 98000 Monaco, immatriculée au répertoire du commerce et de l'industrie de Monaco sous le numéro 56 S 448 (« **Lagardère Active Broadcast** » ou la « **Société** ») d'acquiescer la totalité des actions de la Société admises aux négociations sur le compartiment B du marché réglementé Euronext à Paris (« **Euronext Paris** ») sous le code ISIN MC0000120790 (mnémotechnique LAGB) (les « **Actions** ») non détenues par l'Initiateur au prix de 355 euros par action, payable exclusivement en numéraire, dans les conditions décrites ci-après (l'« **Offre** »).

A la date du présent document, Lagardère Active détient 1.641.142 actions de Lagardère Active Broadcast, représentant 99,50 % du capital et 99,59 % des droits de vote théoriques de la Société.

Les actionnaires autres que Lagardère Active détiennent ensemble 8.229 actions de Lagardère Active Broadcast représentant 0,50 % du capital et 0,41 % des droits de vote théoriques de la Société.

L'Offre porte sur la totalité des actions de la Société en circulation non détenues par l'Initiateur à la date du présent document, soit, à la connaissance de l'Initiateur, un nombre maximum de 8.229 actions existantes représentant 0,50 % du capital et 0,41 % des droits de vote théoriques de la Société sur la base d'un nombre total de 1.649.371 actions et d'au plus 2.002.376 droits de vote théoriques (calculés conformément aux dispositions de l'article 223-11 du règlement général de l'AMF), étant précisé que les administrateurs de la Société détenant 24 actions de la Société conformément aux statuts de celle-ci ont fait connaître leur intention de ne pas apporter leurs actions à l'Offre.

A la connaissance de l'Initiateur, il n'existe aucun autre titre de capital, ni aucun autre instrument financier ou droit pouvant donner accès, immédiatement ou à terme, au capital social ou aux droits de vote de la Société.

I. Renseignements de caractère général concernant Lagardère Active

I.1 Dénomination sociale

Lagardère Active.

I.2 Forme juridique, nationalité, siège social

Lagardère Active est une société par actions simplifiée de droit français, dont le siège social est situé 149-151, rue Anatole France – 92300 Levallois-Perret.

I.3 Registre du commerce et des sociétés

Lagardère Active est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 433 443 124.

I.4 Durée

Lagardère Active a été immatriculée le 6 novembre 2000.

La durée de la société Lagardère Active est fixée à quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de la date de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés, soit jusqu'au 6 novembre 2099, sauf cas de dissolution anticipée ou de prorogation.

I.5 Objet social

Lagardère Active a pour objet, directement ou indirectement, en France ou à l'étranger :

- toute activité de conception, commercialisation, distribution dans les domaines de l'électronique, des médias, de l'édition, ou se rattachant directement ou indirectement à ces activités ;
- toute activité financière, prise de participation dans les secteurs d'activités décrits ci-dessus ;
- et plus généralement, toutes opérations civiles, commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières, se rattachant aux objets ci-dessus, ou à tous autres objets connexes et qui seraient de nature à favoriser ou développer l'activité sociale.

I.6 Exercice social

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

II. Renseignements de caractère général concernant le capital social de Lagardère Active

II.1 Capital social

Le capital social de Lagardère Active s'élève à 1.360.000.000 euros. Il est divisé en 170.000.000 actions de 8 euros de valeur nominale chacune, intégralement libérées et toutes de même catégorie.

II.2 Forme des actions

Les actions sont nominatives. Elles font l'objet d'une inscription en compte individuel dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi.

II.3 Cession et transmission des actions

La transmission des actions s'opère à l'égard de la société Lagardère Active comme des tiers par un ordre de mouvement signé du cédant ou de son mandataire et du cessionnaire.

L'ordre de mouvement, établi sur un formulaire fourni et agréé par la société Lagardère Active, est enregistré le jour même de sa réception, sur un registre côté et paraphé, tenu chronologiquement et dénommé « registre des mouvements de titres ».

La propriété des actions résulte de leur inscription en compte individuel au nom du ou des titulaires sur le registre des mouvements de titres tenu à cet effet par la société Lagardère Active ou son mandataire.

Les cessions d'actions sont libres.

II.4 Instruments financiers non représentatifs du capital

Néant.

II.5 Pactes d'actionnaires

Néant.

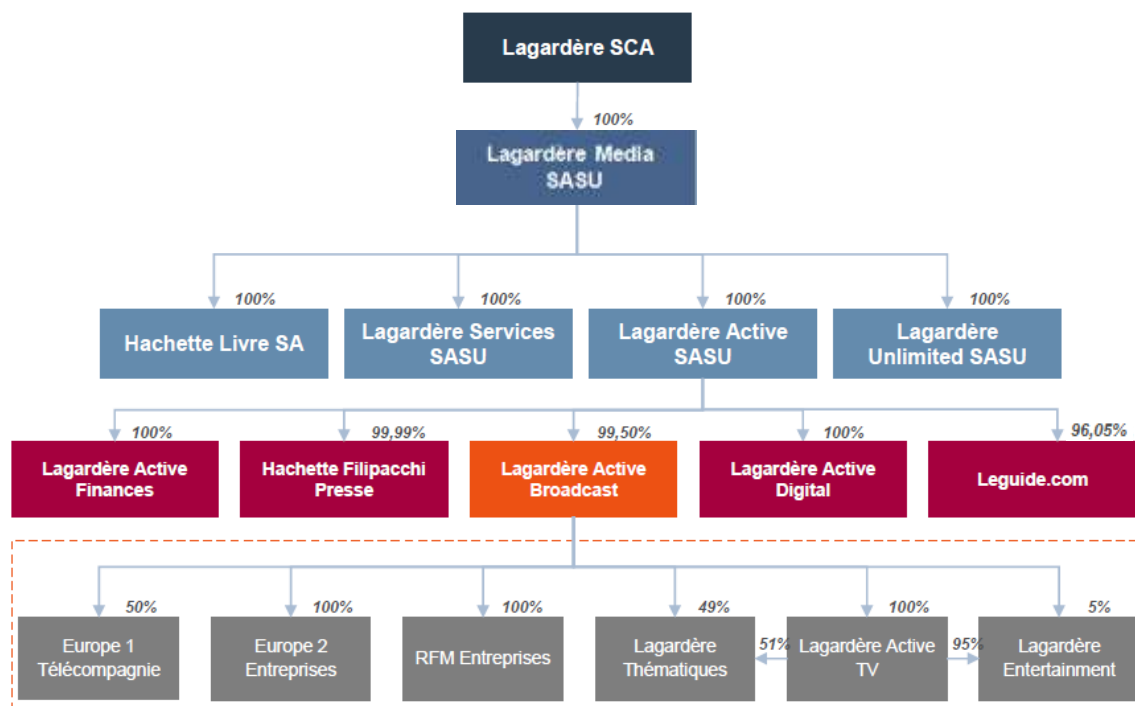
II.6 Droits de vote

A chaque action est attaché un droit de vote.

II.7 Répartition du capital et des droits de vote de Lagardère Active

Le capital de Lagardère Active est intégralement détenu par la société Lagardère Média, société par actions simplifiée au capital de 879.611.392 euros dont le siège social est situé au 4, rue de Presbourg – 75016 Paris, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 402 345 128.

Le schéma ci-après représente l'organigramme simplifié du Groupe Lagardère à la date de dépôt du présent document illustrant la chaîne de contrôle de Lagardère Active.



II.8 Autres titres donnant accès au capital

A ce jour, aucun autre titre donnant accès au capital n'a été émis par Lagardère Active.

II.9 Dividendes

Lagardère Active n'a distribué aucun dividende au titre des exercices 2013 et 2014.

II.10 Nantissements, garanties, sûretés

Néant.

III. Administration et contrôle de Lagardère Active

III.1 Présidence – Direction générale

Lagardère Active est administrée et dirigée par un Président, personne physique ou morale.

Le Président est investi des pouvoirs les plus étendus pour représenter la société à l'égard des tiers et agir en toutes circonstances en son nom, dans la limite de l'objet social et sous réserve des pouvoirs que la loi et les statuts de la société attribuent à l'associé unique, au Directoire et au Conseil de Surveillance.

Le Président est nommé ou renouvelé dans ses fonctions par décision de l'associé unique, pour une durée qu'il fixe ou à défaut pour une durée indéterminée. Il est révocable *ad nutum* par décision de l'associé unique.

Par décision en date du 7 novembre 2011, l'associé unique de Lagardère Active a nommé Monsieur Denis Olivennes, de nationalité française, né à Paris 16^{ème} (France) le 18 octobre 1960, en qualité de Président de Lagardère Active, pour une durée prenant fin à l'issue de la décision d'associé(s) statuant sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Sur proposition du Président, l'associé unique peut également nommer un ou plusieurs Directeur(s) Général(aux) et/ou Directeur(s) Général(aux) Délégués, personnes physiques, ayant pour fonctions d'assister le Président dans sa mission et dont ce dernier détermine les attributions exactes. Ces derniers sont nommés pour une durée fixée par l'associé unique ou, à défaut, pour la durée du mandat du Président et sont révocables *ad nutum* sur décision de l'associé unique.

A la date du présent document de présentation, aucun Directeur Général ni Directeur Général Délégué n'a été nommé.

III.2 Directoire

Lagardère Active dispose d'un Directoire composé de deux membres au moins, personnes physiques ou personnes morales.

En sont membres de droit le Président – qui le préside sous le titre de Président du Directoire – le ou les Directeurs Généraux et/ou le ou les Directeurs Généraux Délégués. Le ou les autres membres du Directoire sont nommés par l'associé unique qui fixe la durée de leur mandat. A défaut, celle-ci est égale à la durée du mandat du Président.

Les membres du Directoire sont révocables « ad nutum » et à tout moment par l'associé unique.

Le Directoire se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige, sur convocation de son Président. Pour la validité des délibérations, la présence d'au moins deux membres est nécessaire. Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents et représentés. En cas de partage, la voix du Président est prépondérante.

Le Directoire assume les responsabilités suivantes :

- il assure la gestion générale des affaires de la société ;
- il élabore et met en œuvre la stratégie de la société ;
- il définit l'organisation de la société et de ses filiales ;
- il prépare et établit le budget annuel et le plan opérationnel à moyen terme (3 ans) ;
- il prépare les comptes annuels qui doivent être arrêtés par le Président et soumis à l'approbation de l'associé unique ;
- il prépare le rapport de gestion annuel qui doit être établi par le Président ainsi qu'un rapport sur l'activité et les comptes du premier semestre ;
- il prépare tous les rapports spéciaux prévus par la loi qui doivent être établis par le Président.

A la date du présent document, le Directoire est composé de :

- Monsieur Denis Olivennes, nommé le 7 novembre 2011 pour une durée prenant fin à l'issue de la décision d'associé(s) statuant sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

- Madame Constance Benqué, nommée le 1^{er} octobre 2008 et renouvelée le 29 juin 2012 pour une durée prenant fin à l'issue de la décision d'associé(s) statuant sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

III.3 Conseil de surveillance

Lagardère Active dispose d'un Conseil de surveillance composé de trois membres au moins, personnes physiques ou morales, qui peuvent être choisies en dehors des associés. Ils sont nommés par l'associé unique pour une durée maximum de six années qui expire après l'approbation des comptes annuels qui a lieu l'année au cours de laquelle expire leur mandat. Ils sont rééligibles.

Les membres du Conseil de surveillance sont révocables « ad nutum » et à tout moment par l'associé unique.

Le Conseil de surveillance se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige et au moins une fois par an, sur convocation de son Président, ou en son absence, de son Vice-président. La participation effective d'un tiers au moins des membres du conseil est nécessaire pour la validité des délibérations. Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés, la voix du Président étant prépondérante en cas de partage. Les décisions du Conseil de surveillance peuvent également résulter du consentement de tous les membres exprimés dans un acte, signé par chacun des membres.

Le Conseil de surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la société et de ses filiales. A ce titre :

- il opère, à toute époque de l'année, les vérifications et les contrôles qu'il juge nécessaires ;
- il examine tous documents qui lui sont soumis ou présentés par le Président ou le Directoire et fait part, en tant que de besoin, de ses observations éventuelles.

Le Conseil de surveillance approuve, avant leur mise en œuvre :

- le plan opérationnel à moyen terme établi par le Directoire ;
- le budget annuel de la société établi par le Directoire ;
- tout projet de partenariat stratégique qui concoure de manière significative ou nouvelle à l'exploitation des activités de la société ou de l'une de ses filiales.

Le Conseil de surveillance autorise le Président à effectuer les opérations suivantes qui ne seraient pas prévues dans le budget annuel en cours d'exécution :

- tout investissement corporel ou incorporel ou toute cession de même nature projetée par la société ou l'une de ses filiales, d'un montant unitaire supérieur à 50 millions d'euros ;
- tout investissement financier par la société ou l'une de ses filiales ou toute cession d'un actif financier quel qu'en soit le montant ;
- toute création, acquisition, cession, transfert ou fermeture par la société ou l'une de ses filiales, d'un établissement industriel ou commercial qui concoure de manière significative à l'exploitation des activités de la société ou de l'une de ses filiales ;
- toute prise d'intérêt par la société ou l'une de ses filiales dans toute société ou groupement extérieur au Groupe Lagardère entraînant une responsabilité indéfinie et/ou solidaire ;
- la signature de tout contrat entraînant pour la société ou l'une de ses filiales une charge annuelle (ou d'un montant annuel moyen sur la durée du contrat) supérieure à 50 millions d'euros ;

- tous emprunts ou prêts par la société ou l'une de ses filiales auprès ou au bénéfice de sociétés non contrôlées par Lagardère SCA d'un montant unitaire supérieur à 50 millions d'euros ;
- l'octroi de cautions, avals ou garanties par la société ou l'une de ses filiales au bénéfice de sociétés non contrôlées par Lagardère SCA d'un montant unitaire supérieur à 50 millions d'euros.

En cas d'urgence, l'approbation ou l'autorisation par l'associé unique d'une des opérations susvisées vaut approbation ou autorisation par le conseil de surveillance.

A la date du présent document, le Conseil de Surveillance est composé de :

- Monsieur Arnaud Lagardère, Président du Conseil, nommé le 31 décembre 2007 et renouvelé le 28 juin 2013 pour une durée prenant fin à l'issue de la décision d'associé(s) statuant sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2017.
- Monsieur Dominique d'Hinnin, nommé le 31 décembre 2007 et renouvelé le 28 juin 2013 pour une durée prenant fin à l'issue de la décision d'associé(s) statuant sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2017.
- Monsieur Pierre Leroy, nommé le 31 décembre 2007 et renouvelé le 28 juin 2013 pour une durée prenant fin à l'issue de la décision d'associé(s) statuant sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2017.
- Monsieur Thierry Funck-Brentano, nommé le 31 décembre 2007 et renouvelé le 28 juin 2013 pour une durée prenant fin à l'issue de la décision d'associé(s) statuant sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

III.4 Commissaires aux comptes

Noms	Date de nomination	Durée du mandat
Commissaire aux comptes titulaire : Mazars Tour Exaltis – 61 rue Henri Regnault 92400 Courbevoie	1ère nomination : 19 octobre 2000 Dernier renouvellement : 29 juin 2012	6 exercices
Commissaire aux comptes titulaire : Ernst & Young et autres 1-2 Place des Saisons Paris La Défense 1 92400 Courbevoie	1ère nomination : 31 décembre 2007 Dernier renouvellement : 28 juin 2013	6 exercices
Commissaire aux comptes suppléant : Auditex 1-2 Place des Saisons Paris La Défense 1 92400 Courbevoie	1ère nomination : 31 décembre 2007 Dernier renouvellement : 28 juin 2013	6 exercices
Commissaire aux comptes suppléant : Monsieur Thierry Colin Tour Exaltis – 61 rue Henri Regnault 92 400 Courbevoie	1 ^{ère} nomination : 29 juin 2012	6 exercices

IV. Description des activités de Lagardère Active

IV.1 Principales activités

Lagardère Active est la société holding de la branche du groupe Lagardère consacrée aux activités de presse magazine, radio, chaînes de télévision, production et distribution audiovisuelles, numérique et régie publicitaire, décrites plus en détails ci-après.

En sa qualité de holding, Lagardère Active définit la stratégie, coordonne et assure la synergie entre les différentes entités de la branche média, dans le respect de la cohérence avec les orientations stratégiques du groupe Lagardère.

IV.1-1 Presse Magazine

Lagardère Active est le premier éditeur de Presse Magazine grand public en France¹ avec 27 titres de presse publiés, ainsi que des titres sous licence à l'international (84 éditions).

La thématique Féminine est au cœur de son portefeuille de magazines qui couvre également l'Actualité, la Décoration, la Jeunesse et les Loisirs.

Les marques phares rassemblent notamment Elle, Paris Match, Le Journal du Dimanche, Version Femina et Télé 7 Jours. Le chiffre d'affaires de la Presse Magazine représente 52 % du chiffre d'affaires total de Lagardère Active.

Les autres acteurs sur le marché de la Presse Magazine grand public sont soit des groupes généralistes présents dans un ou deux pays (tels que Time Inc. aux Etats-Unis et au Royaume-Uni, Mondadori en Italie et en France), soit des groupes développant des politiques de marques globales (Hearst et Condé Nast).

IV.1-2 Radio

La Radio représente 22 % du chiffre d'affaires de Lagardère Active, dont 29 % à l'international. Les revenus des radios sont constitués à 84 % par les recettes publicitaires qui dépendent largement des mesures d'audience et de l'état du marché publicitaire.

En France, Lagardère Active est, avec ses trois réseaux nationaux, l'un des acteurs majeurs sur le marché de la Radio :

Europe 1

Europe 1, radio de référence, est écoutée par un peu plus de 4,6 millions d'auditeurs par jour². Fidèle à sa vocation généraliste, exigeante et grand public, Europe 1 est la radio de l'événement dont elle rend compte, au cœur duquel elle place ses auditeurs, et aussi qu'elle crée.

¹ Diffusion France payée 2013-2014. Utilisée pour mesurer le potentiel publicitaire d'un titre de presse, la diffusion payée correspond au nombre moyen d'exemplaires payants diffusés par numéro. La diffusion payée comptabilise principalement les exemplaires vendus en kiosque et les abonnements.

² Source : Médiamétrie 126 000 ; moyenne lundi-vendredi ; 5h-24h ; vague novembre-décembre 2014.

Virgin Radio

Virgin Radio, radio musicale avec pour cœur de cible les jeunes adultes de 25 à 34 ans, mêle créativité, dynamisme et proximité. Virgin Radio est un format musical pop, rock et electro, mêlant références incontournables et nouveautés. Virgin Radio est écoutée par près de 2,3 millions d'auditeurs par jour³.

RFM

RFM, radio musicale « adulte contemporaine », est positionnée sur la diversité de sa programmation musicale avec pour slogan : « Le meilleur de la musique ». RFM séduit chaque jour près de 2,6 millions d'auditeurs⁴.

Les radios à l'international

À l'international, Lagardère Active Radio International (LARI) exploite avec succès le savoir-faire radio de la branche du Groupe dans sept pays, et ce depuis plus de 20 ans en Europe de l'Est, en Allemagne, en Afrique du Sud, et depuis cette année au Sénégal. Ses 20 radios, essentiellement musicales, sont écoutées quotidiennement par plus de 13 millions d'auditeurs.

Dans tous les pays où il est présent, LARI est un acteur majeur du marché des radios privées :

- premier groupe radio en République tchèque avec cinq radios dont Evropa 2 et Frekvence 1, deuxième et troisième radios du pays⁵ ;
- deuxième groupe radio en Pologne avec cinq radios dont Radio Zet, une des marques à plus forte notoriété du pays (plus de 6 millions d'auditeurs tous les jours⁶) ;
- deuxième groupe radio en Roumanie avec trois radios, dont Europa Fm dans le top 3 des radios privées du pays⁷ ;
- première radio dans la Sarre, en Allemagne, avec Radio Salü⁸ ;
- première radio régionale de l'Afrique du Sud depuis plus d'une décennie avec Jacaranda⁹ ;
- dans le top 4 des radios en Slovaquie avec Europa 2¹⁰.

LARI a lancé au Sénégal, en septembre 2014, sa vingtième radio à l'international et première station en Afrique de l'Ouest.

En France, comme à l'étranger, les activités Radio sont soumises à un cadre législatif et réglementaire national et communautaire qui organise le secteur de l'audiovisuel et des télécommunications. En France, l'activité Radio est soumise à des autorisations préalables obtenues auprès du Conseil supérieur de l'audiovisuel.

IV.1-3 Chaînes de télévision

Le chiffre d'affaires réalisé par les chaînes de télévision a représenté en 2014 près de 9 % de celui de Lagardère Active (comprenant Gulli sur les deux derniers mois de l'année).

³ Source : Médiamétrie 126 000 ; moyenne lundi-vendredi ; 5h-24h ; vague novembre-décembre 2014.

⁴ Source : Médiamétrie 126 000 ; moyenne lundi-vendredi ; 5h-24h ; vague novembre-décembre 2014.

⁵ Source : Radio Project 2014 LV12+.

⁶ Source : SMG KRC Radio Track septembre-novembre 2014 ; LV15+.

⁷ Source : IMAS mai-août 2014 LV11+ Urbain.

⁸ Source : AS&S MAII 2014 & E.M.A II 2014 LV10+.

⁹ Source : RAMS 2013/4 LV15+.

¹⁰ Source : MML SK Q2+Q3 2014 LV14+.

L'année 2014 a été marquée par la poursuite de la réorientation thématique des chaînes de télévision de Lagardère Active, initiée il y a deux ans autour de deux grands axes.

Tout d'abord, l'offre Jeunesse et Famille avec les chaînes Tiji (pour les moins de 7 ans) et Canal J (pour les enfants de 6 à 14 ans), qui sont diffusées sous format payant en exclusivité auprès de CanalSat et de Numéricable en France. Ces deux chaînes sont également disponibles en Russie, où elles bénéficient de la diffusion satellitaire avec des programmes spécifiquement dédiés. La chaîne Gulli, détenue à 100 % par Lagardère Active depuis novembre 2014, complète ce bouquet Jeunesse avec une diffusion, sous format gratuit, sur la Télévision numérique terrestre (TNT).

Cette offre Jeunesse et Famille est leader sur sa thématique. Elle est la plus connue des Français (97 % des foyers avec enfants connaissent au moins une de ces chaînes¹¹).

En complément de ces chaînes jeunesse, les chaînes musicales MCM, RFM TV (anciennement MCM Pop) et MCM Top, ainsi que la chaîne June, constituent l'offre de Divertissement jeunes adultes et s'adressent à un public masculin ou féminin. June continue de bénéficier d'une diffusion en exclusivité auprès de CanalSat et de Numéricable, sous les mêmes formes que les chaînes jeunesse, ce qui n'est pas le cas des chaînes MCM qui sont distribuées également par les fournisseurs d'accès Internet. Dans le même univers musique, deux chaînes déclinées des radios musicales de la branche du Groupe ont été lancées en 2014 : Virgin Radio TV et RFM TV. Elles sont distribuées exclusivement par les fournisseurs Internet, CanalSat et Numéricable.

La chaîne Mezzo et sa déclinaison Mezzo Live HD sont aujourd'hui diffusées dans 48 pays et plus de 27 millions de foyers. Elles se sont imposées comme la référence internationale pour la musique classique, le jazz et la danse à la télévision. L'entité Mezzo est détenue à 40 % par France Télévisions.

Il est à noter que, depuis le 4 janvier 2014, la chaîne Mezzo Live HD est disponible dans la zone Asie-Pacifique.

Grâce à cette offre multiple, Lagardère Active est un acteur de référence dans le domaine télévisuel. En 2014, la chaîne Gulli a représenté la sixième part d'audience (PDA)¹² des chaînes de la TNT, avec 1,8 % de PDA auprès des 4 ans et plus – France entière.

Elle est également la première offre auprès des enfants 4-10 ans en journée (7h-19h), avec 18,5 % de PDA¹³ (largement devant TF1 à 15,3 %).

Ainsi, Gulli a gagné 19 % de PDA en un an sur son cœur de cible, les 4-10 ans.

A signaler que France 4 s'est repositionnée en chaîne jeunesse depuis le 31 mars 2014, et progresse donc naturellement auprès des 4-10 ans. Elle est ainsi passée en journée (7h-19h) de 1,9 % de PDA en 2013 à 4,6 % en 2014, même si elle reste très loin derrière Gulli.

¹¹ Source : CSA ; observatoire 2014 de notoriété des chaînes de complément ; avril 2014.

¹² Source : Médiamétrie Médiamat 2014 ; audience consolidée. Part d'audience (PDA) : valeur en pourcentage obtenue en divisant l'audience d'un support par l'audience totale du medium auquel il appartient.

¹³ Source : Médiamétrie Médiamat 2014 ; audience consolidée. Part d'audience (PDA) : valeur en pourcentage obtenue en divisant l'audience d'un support par l'audience totale du medium auquel il appartient.

Il existe deux modes de rémunération de ces activités d'édition de chaînes de télévision. Les revenus des chaînes du câble, du satellite et de l'ADSL sont très majoritairement constitués de la rémunération versée par les opérateurs qui les diffusent et, accessoirement, de revenus publicitaires.

À l'inverse, les chaînes diffusées sur la TNT gratuite accessible à tous tirent l'essentiel de leurs revenus de la publicité car elles bénéficient d'un large bassin de téléspectateurs potentiels.

Enfin, il est à noter que, depuis décembre 2012, l'offre de la TNT s'est enrichie de six nouvelles chaînes. La couverture géographique de ces chaînes est encore incomplète en décembre 2014 (90 %), mais elle devrait couvrir l'intégralité du territoire français à la mi-2015.

IV.1-4 Production et Distribution Audiovisuelles

Dans le domaine de la Production et de la Distribution audiovisuelles, Lagardère Active, à travers sa filiale Lagardère Entertainment, fournit à la grande majorité des chaînes de la TNT, du câble et du satellite, des programmes de stock (fictions, documentaires) et de flux (magazines, divertissements, *access prime time*).

En 2014, le chiffre d'affaires réalisé par la Production et la Distribution audiovisuelles a représenté près de 17 % de celui de Lagardère Active.

En 2014, Lagardère Entertainment a conservé sa position de premier producteur de fiction avec plus de 78 heures de programmes de fictions inédites diffusées en *prime time*, entre le 1er septembre 2013 et le 31 août 2014¹⁴. Lagardère Entertainment est également le deuxième producteur d'émissions de flux avec près de 20 heures de diffusion hebdomadaire de programmes¹⁵, en forte progression par rapport à l'exercice précédent notamment grâce au rachat de Groupe Réservoir.

Le chiffre d'affaires de ces sociétés est composé des financements accordés par les diffuseurs. Les autres sources de financement, apportées par les coproducteurs, les collectivités territoriales ou régionales et le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC), participent à l'économie des productions.

IV.1-5 Régie Publicitaire

Lagardère Publicité affiche un positionnement unique en France avec la commercialisation de plus de 100 supports sur six médias (presse, radio, télévision, Internet, mobiles et tablettes) et une présence dans tous les grands univers éditoriaux :

- une régie presse de référence avec des positions de leader sur les féminins, l'actualité, le parental, la presse décoration et la presse TV¹⁶ ;
- en télévision, une régie majeure qui s'adresse à tous les publics, à travers son pôle Jeunesse (Gulli, Canal J et TiJi) et son pôle Adulte (RTL9, MCM et June) ;
- en radio, une régie puissante sur les cibles influentes : première régie sur la cible des cadres* avec une part d'audience commerciale de 24,7 %¹⁷ ;

¹⁴ Source : *Écran Total* - Classement des producteurs de fiction ; septembre 2014.

¹⁵ Source : classement des producteurs de flux réalisé par le magazine *Écran Total* sur la période du 1er septembre 2013 au 31 août 2014.

¹⁶ Source : OJD 2013-2014, One 2013-2014, One Global V4 (One 2013-2014 /MNR PIM octobre 2014), Premium 2014.

- une offre digitale constituée de 50 sites (dont 20 sites premium), qui offre un point d'accès à près de la moitié de la population connectée. Avec 44,2 % de couverture sur la population internaute, soit plus de 20 millions de visiteurs uniques (VU)¹⁸,

Lagardère Publicité se positionne comme la sixième régie du marché. L'offre de 11 applications pour smartphones et de 9 applications pour tablettes positionne Lagardère Publicité comme une régie référente et pionnière sur les applications digitales.

IV.1-6 Numérique

En 2014, Lagardère Active a consolidé ses positions sur le Numérique qui représente près de 10 % de son chiffre d'affaires.

Lagardère Active est présent sur le Numérique avec les sites et les applications de ses marques offline (dont Elle, Europe 1, Gulli, Public et Télé 7 Jours), ainsi que ses marques pure player (Doctissimo.fr, Boursier.com, LeGuide.com, BilletReduc.com).

Lagardère Active regroupe près de 18 millions de visiteurs uniques (VU)¹⁹ en France sur l'Internet fixe, et est leader français des groupes de médias avec plus de 7 millions de VU²⁰ sur le mobile.

Le groupe LeGuide – opérateur de guides shopping, comparateurs de prix, moteurs de recherche shopping et plates-formes d'avis sur Internet – est numéro un en Europe avec 447 millions de visites en 2014²¹. Avec une équipe de 150 collaborateurs, LeGuide opère dans 14 pays européens grâce à une stratégie multisites autour de plusieurs filiales, dont LeGuide.com, Ciao, Dooyoo.com, Webmarchand.com et Choozen.com. LeGuide, qui référence 165 millions d'offres provenant de 83 272 e-commerçants, a réalisé en 2014 un chiffre d'affaires de 39 M€.

IV.2 Faits exceptionnels et litiges

IV.2-1 Litiges avec des photographes

Des litiges sont en cours avec des photographes pigistes ou salariés ayant collaboré aux magazines de Lagardère Active. Ces litiges portent essentiellement sur des questions de restitution matérielle de fonds photographique argentique et de conservation de photos. Les demandes reflétées dans les procédures paraissent pour le moins excessives. Elles s'appuient en partie sur un arrêt de la cour d'appel de Versailles de 2014 qui s'écarte de la jurisprudence en la matière et à l'encontre duquel Lagardère Active s'est pourvu en cassation.

IV.2-2 Litiges commerciaux consécutifs à l'arrêt d'activité de la société Lawebco

Suite à l'arrêt d'activité de la société Lawebco, filiale de Lagardère Active, en charge de l'exploitation des activités e-commerce Elle et Be, une série de procès devant le tribunal de commerce de Paris opposent Lagardère Digital France et Lawebco à (i) d'une part, l'actionnaire minoritaire et ancien

¹⁷ Source : Médiamétrie 126 000 Radio ; septembre-décembre 2014 ; lundi-vendredi 5h-24h ; * Cadres = chefs d'entreprise, cadres, professions intellectuelles supérieures ; PDAC base régies commerciales Lagardère Publicité, IP Radio, NRJ Global, TF1 Publicité Radios, RMC, Radio Classique, Skyrock, Nova & Friends.

¹⁸ Source : Médiamétrie NetRatings ; tous lieux de connexion ; novembre 2014.

¹⁹ Source : Médiamétrie NetRatings ; tous lieux de connexion ; moyenne janvier-décembre 2014.

²⁰ Source : Médiamétrie ; novembre 2014.

²¹ Source : données internes.

directeur général de Lawebco et (ii) d'autre part, d'anciens prestataires logistiques et de services de Lawebco qui se plaignent d'une résiliation anticipée de leurs contrats.

* * * * *

A la connaissance de la société Lagardère Active, il n'existe aucun autre litige ou fait exceptionnel que ceux visés dans le présent document, susceptible d'avoir une incidence significative sur son activité ou son patrimoine.

IV.3 Faits marquants, évolution récente et perspectives d'avenir

L'année 2014 a été marquée par le recentrage de Lagardère Active sur un périmètre presse restreint, comme annoncé fin 2013.

Cette stratégie permet à Lagardère Active, tout en réduisant son exposition à l'activité Print, de se focaliser sur le développement de ses marques phares. Elle s'accompagne d'une nouvelle organisation, permettant aux dirigeants d'actionner tous les leviers opérationnels pour promouvoir la singularité et la valeur de ces marques.

Lagardère Active a poursuivi son développement dans l'activité Audiovisuelle avec l'acquisition de Groupe Réservoir (Réservoir Prod) et le rachat des parts de France Télévisions dans Gulli. La transformation digitale se poursuit avec le développement de nouvelles activités (Doctipharma.fr et MonDocteur.fr), et le succès notable de BilletReduc.com.

Parallèlement, Lagardère Active a poursuivi ses efforts de maîtrise de ses coûts.

IV.3-1 Cession des éditions papier et développement numérique de dix titres

En juillet 2014, Lagardère Active a finalisé le recentrage de son portefeuille sur ses marques leader avec la cession des éditions papier et développements numériques de dix titres. *Auto Moto*, *Be*, *Campagne Décoration*, *Le Journal de la Maison*, *Maison & Travaux*, *Mon Jardin & Ma Maison*, *Pariscopes* et *Union* ont été repris par le groupe Reworld Media, tandis que *Première* a rejoint le groupe belge Rossel. Enfin, les sociétés Groupe Psychologies et Selma ont été cédées à un consortium détenu par quatre industriels belges des médias : 4B Media.

IV.3-2 Acquisition de Groupe Réservoir

Pour Lagardère Entertainment, l'année 2014 a été marquée par le rachat en février de Groupe Réservoir. Cette acquisition a contribué à renforcer sa présence dans les émissions de flux, notamment grâce à l'émission quotidienne *Toute une histoire* sur France 2, et les émissions *Recherche appartement ou maison* et *Maison à vendre* sur M6. Lagardère Entertainment a également racheté, en avril, une société spécialisée dans les productions de fiction de comédie (De Père en Fils Productions) et, en décembre, la société de distribution The Box qui vient renforcer son catalogue et sa capacité d'acquisition de mandats de distribution.

V. Patrimoine – Situation financière – Résultats

V.1 Comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2014

La société Lagardère Active a, en application de ses statuts, clôturé son dernier exercice le 31 décembre 2014.

Les comptes sociaux au 31 décembre 2014 ont été, comme chaque année, audités et certifiés sans réserve par les commissaires aux comptes de la société et approuvés par décision de l'associé unique en date du 30 juin 2015.

Lagardère Active était en 2014 une société holding qui n'employait que quelques salariés et n'exerçait aucune activité industrielle ou commerciale, ayant seulement pour objet et pour activité principale de détenir des participations et de leur fournir des prestations de services.

Les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2014, dont une présentation synthétique figure ci-dessous, n'appellent de ce fait que peu de commentaires, n'étant représentatifs que de l'activité de holding de la société.

Pour plus d'information sur l'activité média du groupe Lagardère, se référer au Document de Référence contenant le Rapport Financier Annuel 2014 de la société Lagardère SCA, ayant fait l'objet d'un dépôt auprès de l'Autorité des marchés financiers le 1^{er} avril 2015 et qui figure sur le site Internet de la société (www.lagardere.com) et sur le site Internet de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org), notamment au chapitre 5 dudit Document de Référence. Les principales données financières consolidées relatives au pôle média du groupe Lagardère figurent au chapitre 6 du Document de Référence. Les données comptables et financières des trois derniers exercices de la société Lagardère SCA figurent également dans le Document de Référence. Les communiqués diffusés par la société Lagardère SCA depuis le 1^{er} avril 2015 concernant l'activité média du groupe Lagardère sont listés dans le tableau figurant au paragraphe V.3 ci-dessous.

L'actif immobilisé de Lagardère Active SAS s'élève à une valeur nette de 1 347 652 492 € et l'actif circulant à 15 407 678 €, dont 4 886 € de disponibilités.

Les dettes de la société s'élèvent à 649 137 806 €, composées essentiellement du compte-courant groupe pour 620 753 865 € et des dettes fournisseurs pour 23 484 504 €.

Les capitaux propres de la société, après prise en compte du bénéfice de l'exercice, s'élèvent à 709 681 551 € pour un capital de 1 360 000 000 €.

Le résultat d'exploitation est en perte de 24 524 051 € compte-tenu des charges de la société et de dotations de provisions pour risques et charges.

Le résultat financier est de 123 844 605 €, en hausse par rapport à l'exercice 2013, après prise en compte des revenus des prêts aux filiales (+1 380 674 €), des charges financières sur le compte courant groupe (-6 028 910 €), des dividendes et revenus de participations (+150 380 335 €), de dotations de provision sur titres de participation (-12 139 000 € de dépréciation des titres de LeGuide.com) et sur comptes courants (-9 749 000 € de dépréciation du compte courant de Lagardère Active Digital).

Après prise en compte du résultat exceptionnel positif (11 822 416 €) lié à des reprises nettes de provisions pour restructuration et relatives à un contrôle fiscal, Lagardère Active a réalisé au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014 un résultat net de 111 135 884 €.

Etant intégrée dans le périmètre de consolidation de la société Lagardère SCA, la société Lagardère Active n'établit pas en conséquence de comptes consolidés.

Les tableaux ci-dessous présentent des informations financières sélectionnées extraites du bilan et du compte de résultat de la société au 31 décembre 2014 (en milliers d'euros).

BILAN ACTIF	31/12/2014
Autres participations	1 247 027
Créances rattachées à des participations	100 625
TOTAL	1 347 652
Clients et comptes rattachés	4 596
Autres actifs courants	10 807
Disponibilités	5
TOTAL	15 408
TOTAL ACTIF	1 363 060

BILAN PASSIF	31/12/2014
Capital social	1 360 000
Primes d'émission	78 943
Report à nouveau	- 841 571
RESULTAT DE L'EXERCICE	111 136
Provisions règlementées	1 174
TOTAL	709 682
Provisions pour risques et charges	4 241
Comptes courants groupe	620 663
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 484
Autres dettes courantes	4 990
TOTAL	649 137
TOTAL PASSIF	1 363 060

COMPTE DE RESULTAT		31/12/2014
Produits d'exploitation		43 510
Charges d'exploitation		68 034
	RESULTAT D'EXPLOITATION	- 24 524
Produits financiers		151 762
Charges financières		27 917
	RESULTAT FINANCIER	123 845
	RESULTAT COURANT	99 321
Produits exceptionnels		13 265
Charges exceptionnelles		1 443
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	11 822
Impôt sur les sociétés		7
	RESULTAT DE L'EXERCICE	111 136

V.2 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2014

« En exécution de la mission qui nous a été confiée par décisions de l'associé unique, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Lagardère Active, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier,

par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe « Recours à des estimations » de la note « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe et sur le paragraphe « Faits caractéristiques de l'exercice » relatif à la dépréciation des titres de participations de la société LeGuide.com.

II – Justifications des appréciations

Les estimations comptables concourant à la présentation des comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été réalisées dans un contexte toujours incertain qui rend difficile l'appréhension des perspectives d'activité, notamment lié à la reprise des marchés publicitaires et des perspectives à moyen terme correspondantes. C'est dans ce contexte que conformément aux dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note « Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement » de l'annexe décrit la méthode d'évaluation des titres de participation. Nous avons procédé à l'appréciation de la méthode retenue par votre société, sur la base des éléments disponibles à ce jour. Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des estimations effectuées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Courbevoie et Paris-La Défense, le 29 juin 2015

Les commissaires aux comptes

Mazars

Ernst & Young et Autres »

* * * * *

A titre d'information, les notes mentionnées dans le rapport des commissaires aux comptes reproduit ci-dessus sont les suivantes :

PRINCIPES REGLES ET METHODES COMPTABLES en application du code de commerce - art. 9, 11 et 7, 21, 24.

[...]

3 - Recours à des estimations :

La préparation des états financiers requiert de la part de la direction de la société l'utilisation d'estimation et d'hypothèses susceptibles d'impacter les montants qui figurent dans ces états financiers et notes qui les accompagnent. Cet exercice suppose de la part de la direction l'exercice d'un jugement et l'utilisation des informations disponibles à la date de l'élaboration des états financiers pour procéder aux estimations nécessaires. Les estimations et hypothèses portent en particulier sur les tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels et les titres de participation.

4 - Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement :

La valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. La valeur des titres de participation est comparée à leur valeur d'utilité pour le groupe et une provision pour dépréciation est constituée le cas échéant. La détermination de la valeur d'utilité est réalisée selon la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés générés par l'actif testé, majorée/minorée du montant de la trésorerie nette de la société évaluée. Les flux de trésorerie futurs sont déterminés à partir des prévisions de résultat opérationnel après impôt qui ressortent des derniers budgets-plans internes disponibles qui couvrent généralement une période de trois à cinq ans. Au-delà de cette période, il est fait application d'un taux de croissance à long terme spécifique à l'activité. Les taux d'actualisation appliqués à ces flux de trésorerie sont propres à l'activité.

[...]

Note n°1 - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1 - LAGARDERE ACTIVE a procédé en 2014 à des achats sur le marché d'actions de sa filiale LE [GUIDE.COM](#) afin d'éviter une dilution de sa participation. L'acquisition de 50 000 actions a permis de porter le pourcentage de détention à 96,18%.

2 - Des provisions sur titres de participation ont été passées en 2014 pour 12 139 000 € sur les titres LE [GUIDE.COM](#).

3 - Au cours de l'année 2014, LAGARDERE ACTIVE a reçu de sa filiale HACHETTE FILIPACCHI PRESSE un versement de 149 964 587 €, se décomposant comme suit : Dividende pour 52 565 081 € et remboursement d'apport pour 97 399 506 €.

[...]

V.3 Communiqués diffusés par la société Lagardère SCA relatifs à l'activité média du groupe Lagardère depuis le 1^{er} avril 2015

Les communiqués significatifs diffusés par la société Lagardère SCA sur le site Internet de cette société (www.lagardere.com) depuis le 1^{er} avril 2015, date de dépôt auprès de l'AMF du document de référence de la société Lagardère SCA, et concernant l'activité média du groupe Lagardère sont reproduits ci-dessous.

V.3-1 Communiqué du 12 mai 2015

« Paris, le 12 mai 2015

Croissance soutenue du chiffre d'affaires au 1er trimestre 2015 :

1 572 M€ soit + 6 % en données comparables⁽¹⁾

Lagardère confirme son objectif de Résop⁽²⁾ pour 2015

L'écart entre les données brutes et comparables s'explique d'une part par un effet de change positif de + 64 M€ lié principalement à l'appréciation du dollar US, de la livre sterling et du franc suisse, et d'autre part par un effet de périmètre négatif (- 99 M€), qui se décompose de la manière suivante :

- Divers effets de déconsolidation de chiffre d'affaires, pour 162 M€ avec essentiellement :
 - chez Lagardère Services : déconsolidation des activités de Relay dans les gares en France (création d'une joint-venture avec la SNCF), ainsi que des activités de Retail en centre-ville en Pologne (consolidation en mise en équivalence à la suite de la cession de 51 % du capital d'Inmedio) ; cession en Suisse des activités de Distribution de presse (Naville) et des librairies (Payot) ;
 - chez Lagardère Active : cession de 10 magazines.
- Des acquisitions pour 63 M€, notamment chez Lagardère Services (intégration des activités d'Airest, présent à Venise principalement), Lagardère Active et Lagardère Publishing.

À retenir par branche :

- Lagardère Publishing : chiffre d'affaires de 421 M€ (+ 7,1 % en données brutes et - 2,2 % en données comparables), avec des performances contrastées : un très bon début d'année en France, en particulier en Littérature générale, mais une activité en contraction dans les autres zones géographiques (pays anglo-saxons notamment) compte tenu d'un programme de parutions moins fort.
- **Lagardère Services** : chiffre d'affaires de 794 M€ (- 7,4 % en données brutes et + 3,2 % en données comparables). Le Travel Retail poursuit sa croissance solide (+ 6,7 % en données comparables) alors que la tendance dans la Distribution demeure négative (- 2,7 %).
- **Lagardère Active** : activité en progression, à 204 M€ (+ 1,1 % en données brutes et + 2,8 % en données comparables) grâce à une bonne performance de la Production TV.

- **Lagardère Unlimited** : comme attendu, un excellent 1^{er} trimestre, porté par un calendrier favorable ; le chiffre d'affaires est en très forte hausse et s'établit à 153 M€ (+ 108,3 % en données brutes et + 85,1 % en données comparables).

I. CHIFFRE D'AFFAIRES ET ACTIVITÉ DU GROUPE

	Chiffre d'affaires (M€)		Variation 2015 / 2014	
	T1 2014	T1 2015	en données brutes	à données comparables
LAGARDÈRE	1 526	1 572	+ 3,0 %	+ 6,0 %
Lagardère Publishing	393	421	+ 7,1 %	- 2,2 %
Lagardère Services	858	794	- 7,4 %	+ 3,2 %
Lagardère Active	202	204	+ 1,1 %	+ 2,8 %
Lagardère Unlimited	73	153	+ 108,3 %	+ 85,1 %

Lagardère Publishing

Un bon début d'année en France

Le chiffre d'affaires de la branche s'élève à 421 M€ (+ 7,1 % en données brutes et - 2,2 % à données comparables). L'écart entre les données brutes et les données comparables s'explique par un effet de change positif (+ 29 M€) lié notamment au dollar US et à la livre sterling. L'effet de périmètre est également positif (+ 8 M€), incluant les acquisitions réalisées au Royaume-Uni : Constable & Robinson en février 2014, Quercus en mai 2014, et la cession par le groupe espagnol Anaya d'Aique, sa filiale d'édition en Argentine en septembre 2014.

Les chiffres ci-dessous sont à données comparables.

En France, l'activité est en progression sensible (+ 10,4 %) avec de bonnes performances en Littérature générale, avec des succès dans toutes les maisons (*L'homme qui ment*, de Marc Lavoine, chez Fayard ; *Hippocrate aux enfers*, de Michel Cymes, chez Stock ; *Vernon Subutex*, de Virginie Despentes, chez Grasset ; *Dans la ville en Feu*, de Michael Connelly, chez Calmann-Lévy) et dans le segment Poche (fort succès de *Cinquante nuances* suite à la parution du film). La Distribution et l'Illustré connaissent également un bon début d'année.

Aux États-Unis, l'activité est en contraction (- 12,3 %), en raison d'un programme de nouveautés moins riche qu'au 1^{er} trimestre 2014, et d'un recul des ventes de livres numériques, imputable à deux facteurs : le 1^{er} trimestre 2014 bénéficiait encore d'un très fort niveau d'activité avec Amazon, avant l'apparition de difficultés commerciales avec ce dernier. Par ailleurs, l'accord signé avec Amazon en novembre 2014 a commencé à être mis en œuvre à partir de mars. Cet accord, qui maintient le modèle du contrat d'agence (fixation des prix par l'éditeur), se traduit par la disparition progressive des rabais sur les e-books, d'où une légère baisse des volumes en fin de période.

La variation du chiffre d'affaires au Royaume-Uni (- 4 %) s'explique par :

- un programme de parution moins fort qu'au 1^{er} trimestre 2014 ;

- un tassement des ventes de livres numériques, lié au moindre nombre de best-sellers et à un effet TVA défavorable (conformément à une nouvelle réglementation européenne, le taux de TVA applicable aux ventes d'e-books est dorénavant celui du pays du consommateur et non plus celui du pays où est localisé le distributeur).

La variation du chiffre d'affaires de la zone Espagne / Amérique latine (- 5,6 %) s'explique notamment par la non-reconduction d'opérations ponctuelles réalisées au 1^{er} trimestre 2014.

La baisse du chiffre d'affaires des Fascicules (- 8,5 %) s'explique par un environnement difficile en Russie et par un effet de comparaison négatif avec un 1^{er} trimestre 2014 qui avait été très fort (+ 11 % par rapport au 1^{er} trimestre 2013), bénéficiant des nombreux lancements qui étaient intervenus fin 2013.

Livre numérique : la transition au numérique demeure toujours cantonnée aux pays anglo-saxons et au segment de la Littérature générale, qui ne représente qu'environ 40 % du chiffre d'affaires de la branche.

- Aux États-Unis, où le marché du numérique est en contraction, le chiffre d'affaires e-book représente 28 % du chiffre d'affaires total de la branche au 1^{er} trimestre 2015, contre 34 % au 1^{er} trimestre 2014.

- Au Royaume-Uni, où le marché semble être en stabilisation, le chiffre d'affaires numérique s'établit à 26 % du chiffre d'affaires total contre 28 % au 1^{er} trimestre 2014. Par rapport au chiffre d'affaires *Adult Trade*⁽³⁾, l'e-book représente 36 % au 1^{er} trimestre 2015, contre 40 % au 1^{er} trimestre 2014.

Au 1^{er} trimestre 2015, le Numérique représente ainsi 12,2 % du total des ventes de Lagardère Publishing (contre 13,4 % au 1^{er} trimestre 2014).

Il est rappelé que le 1^{er} trimestre représente traditionnellement un poids relativement faible sur l'ensemble de l'année.

Lagardère Services

Poursuite de la dynamique du Travel Retail.

Le chiffre d'affaires de la branche s'élève à 794 M€ (- 7,4 % en données brutes et + 3,2 % à données comparables), avec un effet de change favorable ce trimestre de + 23 M€ (hausse du franc suisse, et des dollars US, australien et canadien). Comme attendu, l'effet périmètre est négatif de - 108 M€, et se décompose ainsi :

- Divers effets de déconsolidation de chiffre d'affaires, pour 151 M€, liés notamment à :
 - la déconsolidation des activités de Relay dans les gares en France (création d'une joint-venture avec la SNCF en septembre 2014) pour - 73 M€, ainsi que des activités de Retail en centre-ville en Pologne (consolidation en mise en équivalence à la suite de la cession de 51 % du capital d'Inmedio en décembre 2014) pour - 28 M€ ;

- la cession en Suisse des activités de Distribution (Naville) en février 2015 avec une incidence de - 27 M€, et des librairies (Payot) en juillet 2014 avec une incidence de - 13 M€.

- Des acquisitions pour 43 M€, essentiellement les activités du Groupe Airst (présent à l'aéroport de Venise notamment) à compter d'avril 2014.

La mutation stratégique de la branche s'accélère, les activités de Travel Retail représentant désormais 66 % du chiffre d'affaires de la branche, contre 62 % au 1^{er} trimestre 2014.

Les chiffres ci-dessous sont à données comparables.

LS travel retail : + 6,7 % en comparable

L'activité est toujours portée par **la croissance du trafic, l'amélioration du mix produits, le développement des réseaux Duty Free et Restauration, la modernisation de points de vente ainsi que le déploiement de nouveaux concepts.**

En France, l'activité est en forte hausse (+ 8,7 %) grâce à la progression sensible des segments Travel Essentials et Food Services, portée par le développement du réseau (notamment Marks & Spencer) et la bonne performance des aéroports de province (nouveaux Relay et diversification). Le Duty Free poursuit sa dynamique sous l'effet des hausses de trafic à Paris et en province, et de la croissance des dépenses des passagers, notamment anglo-saxons et chinois. À noter, le renouvellement et l'extension de la concession Duty Free à Nice.

En Europe (hors France), l'activité est en solide progression (+ 7,4 %), notamment grâce à la poursuite de la montée en puissance des activités à Rome (+ 15,7 %), en Espagne (pleine contribution des points de vente de mode en aéroport ouverts en 2014) et au démarrage des activités en Islande. La Pologne et la Roumanie affichent également une croissance soutenue, grâce au développement des réseaux Food Services et Duty Free, ce qui compense les moindres performances en République tchèque (impact de la baisse du trafic russe) et aux Pays-Bas (travaux à l'aéroport de Schiphol). Les gains de concessions à Varsovie (Terminal 1) et à Cracovie en Pologne vont se traduire par l'ouverture de points de vente dans les prochains mois.

En Amérique du Nord, l'activité enregistre une hausse (+ 6,7 %), grâce à la croissance du réseau (ouverture de points de vente dans les aéroports de Los Angeles, Phoenix et Dallas) et à un environnement économique plus favorable.

L'activité en Asie-Pacifique est stable à la fois dans la zone Asie (ralentissement des dépenses des passagers en Chine, travaux à l'aéroport de Shanghai) et dans la zone Pacifique (dynamique du Duty Free compensée par le déclin des produits imprimés).

Notons que traditionnellement le premier trimestre de l'année représente un poids faible sur l'ensemble de l'année.

LS distribution (Distribution et Retail intégré) : - 2,7 % en comparable

Comme attendu, la tendance continue d'être baissière. La poursuite des initiatives de diversification permet de compenser une partie du déclin des produits imprimés. Par ailleurs, l'amélioration du climat économique en Espagne permet de renouer avec la croissance (+ 3,7 %).

Lagardère Active

Bonne performance de la Production TV

La progression du chiffre d'affaires, à 204 M€, (+ 1,1 % en données brutes et + 2,8 % à données comparables), s'explique par une bonne performance de la Production TV qui bénéficie d'un phasage favorable des livraisons de programmes.

L'écart entre les données brutes et les données comparables s'explique essentiellement par un effet de périmètre négatif (- 3 M€), lié à la cession de 10 magazines en juillet 2014, compensé par le passage en intégration globale de Gulli depuis novembre 2014, et par l'acquisition de Groupe Réservoir en février 2014.

Les chiffres ci-dessous sont à données comparables.

La tendance du chiffre d'affaires publicitaire est légèrement négative à - 1,8 %. Il est rappelé que le poids du 1^{er} trimestre est faible dans le chiffre d'affaires publicitaire annuel.

Le chiffre d'affaires de la **Presse magazine** ressort à - 5,1 %, en raison d'une situation toujours difficile en diffusion (- 7,4 %). La publicité enregistre une baisse, à - 5,3 %, dans un marché peu porteur, et les autres activités sont en croissance, notamment les sites Internet (+ 29 %).

Le niveau d'activité des **Radios** est stable : les performances d'Europe 1 sont affectées par les moins bonnes audiences en fin d'année 2014, tandis que les stations musicales en France et à l'international connaissent une forte progression.

Comme attendu, la **Production TV** est en très forte hausse sur le trimestre (+ 82 %), compte tenu d'une part d'un 1^{er} trimestre 2014 qui avait été faible et d'autre part d'effets positifs en 2015 liés à des ventes de droits et à un phasage favorable de livraisons, notamment sur les programmes de stock.

Les **activités numériques** pures sont en retrait, principalement sous l'effet de la forte baisse de LeGuide Group (- 29 %). Une procédure contentieuse a été récemment ouverte par la Commission européenne qui attend de Google le rétablissement d'un environnement concurrentiel plus équilibré.

Lagardère Unlimited

Un excellent 1^{er} trimestre porté par un calendrier favorable

Comme attendu, le chiffre d'affaires est en très forte hausse et s'établit à 153 M€ (+ 108,3 % en données brutes et + 85,1 % en données comparables). L'écart entre les données brutes et les données comparables s'explique par un effet de périmètre positif (+ 5 M€), lié essentiellement à l'acquisition du Casino de Paris en avril 2014, ainsi que par un effet de change positif de + 12 M€, dû à la hausse du dollar US.

Les chiffres ci-dessous sont à données comparables.

L'évolution de l'activité au 1^{er} trimestre 2015 s'explique essentiellement par un effet calendaire favorable, lié à l'organisation de deux importantes compétitions continentales en football, en Afrique et en Asie : la Coupe d'Afrique des Nations Orange qui a eu lieu en Guinée équatoriale, et l'AFC⁽⁴⁾ Asian Cup qui s'est tenue en Australie.

Par ailleurs, ce début d'année est marqué par la montée en puissance des activités nouvelles, notamment la gestion des stades, avec une contribution des nouveaux contrats remportés en 2014 (Friends Arena à Stockholm et Groupama Arena à Budapest).

II. Faits marquants depuis le 1^{er} janvier 2015

Acquisition dans l'Éducation au Royaume-Uni

Le 12 janvier 2015, Hodder Education, filiale britannique de Lagardère Publishing, a annoncé avoir acquis Rising Stars, une maison d'édition scolaire fondée en 2002 et spécialisée dans le primaire. Cette acquisition permet à Hodder Education de compléter son offre dans l'Éducation.

Finalisation de la cession des activités de Distribution en Suisse

Le 27 février 2015, Lagardère Services a finalisé la cession de sa participation de 65 % du capital de Lagardère Services Distribution Suisse («LSDS », ex-Payot Naville Distribution), sa filiale suisse de Distribution de presse et de Retail intégré (180 points de vente). Cette opération avec Valora AG, qui avait déjà été annoncée le 10 novembre 2014, a constitué une nouvelle étape de la cession prévue par Lagardère Services de ses activités de Distribution. LSDS a enregistré en 2014 un chiffre d'affaires consolidé⁽⁵⁾ de 315 M€. Le prix de cession (valeur d'entreprise à 100 %) est de 75 M€.

Cession d'une participation financière

Le 18 mars 2015, le groupe Lagardère a annoncé la cession à terme des 2,8 millions d'actions Deutsche Telekom qu'il détenait à la suite de l'apport de Club Internet à T-Online International début 2000. Cette dernière société avait ensuite été absorbée par Deutsche Telekom en 2006. La cession sera effective en juin 2016. Entre-temps, le groupe Lagardère demeure propriétaire des titres. Une plus-value d'environ 21 M€ (avant impôt) sera constatée dans les comptes du 1^{er} semestre 2016. Le montant de la cession a été de 45 M€.

Assemblée Générale

Le 5 mai 2015, lors de l'Assemblée Générale, les actionnaires ont approuvé toutes les résolutions proposées.

Nouveau crédit syndiqué de 1,25 milliard d'euros à 5 ans

Le 11 mai 2015, Lagardère a annoncé la signature avec 15 banques d'une nouvelle ligne de crédit syndiqué multi-devises de 1,25 milliard d'euros, destinée à couvrir les besoins généraux de l'entreprise. Ce crédit d'une durée de 5 ans (avec une possibilité d'extension de deux fois 1 an) remplace le crédit syndiqué précédent, signé en 2011 pour 1,645 milliard d'euros. Cet

accord de financement démontre la confiance de nos partenaires bancaires dans le profil financier et les perspectives du Groupe.

Développements de Lagardère Services dans le Travel Retail en Nouvelle-Zélande, en Amérique du Nord et au Royaume-Uni

Le 20 février 2015 a été annoncé le gain de l'appel d'offre Duty Free à l'aéroport international d'Auckland en Nouvelle-Zélande (7,9 millions de passagers en 2014). La reprise opérationnelle de 3 points de vente Duty Free et de 5 points de vente Luxury Fashion (pour une surface d'environ 2 000 m²) est prévue en juillet 2015. Ce succès renforce significativement la position de LS travel retail Pacific sur le segment du Duty Free.

Le 21 avril 2015 a été annoncée l'acquisition de 17 points de vente mode et confiserie (soit 2 000 m² environ) au Terminal T4 (17 millions de passagers en 2014) de l'aéroport international JFK de New York. Ce développement permet à LS travel retail North America d'étendre sa présence aux États-Unis.

Le 29 avril 2015, le contrat du principal espace Duty Free (1 700 m²) de l'aéroport de Luton au Royaume-Uni a été renouvelé, avec une modernisation et une extension prévues fin 2015.

Acquisition dans le marketing sportif en Europe

Le 7 mai 2015, Lagardère Unlimited a annoncé le projet d'acquisition d'UFA Sports, une société allemande de marketing sportif. Cette opération, de taille modeste, permettra de compléter les activités de Lagardère Unlimited dans la gestion des droits marketing en Europe, notamment dans le football.

III. Perspectives

- **Profitabilité**

Lagardère confirme son objectif de Résop Groupe annoncé le 11 mars dernier. En 2015, le Résop Groupe (Résop des quatre divisions opérationnelles, anciennement appelé « Résop Média », + Résop des autres activités) devrait progresser d'environ 5 % par rapport à 2014, à change constant et hors effet de la cession éventuelle d'activités de LS distribution.

- **Situation financière**

La situation financière du Groupe demeure solide. L'endettement devrait se creuser, comme tous les premiers semestres, compte tenu du paiement du dividende ordinaire, ainsi que de la saisonnalité négative habituelle du début d'année.

La nouvelle ligne de crédit bancaire syndiquée d'un montant de 1,25 milliard d'euros permet au Groupe de conforter sa situation de liquidité tout en abaissant le coût moyen de sa dette.

⁽¹⁾ Périmètre et taux de change constants.

⁽²⁾ Résultat opérationnel courant des sociétés intégrées du Groupe (quatre branches opérationnelles + autres activités). Voir définition en fin de communiqué.

⁽³⁾ Ouvrages destinés au grand public.

⁽⁴⁾ Asian Football Confederation.

⁽⁵⁾ Hors activités de Payot SA cédées en juillet 2014.

RAPPEL DE DÉFINITION DU RÉSOP

Le résultat opérationnel courant des sociétés intégrées est défini comme la différence entre le résultat avant charges financières et impôts et les éléments suivants du compte de résultat :

- contribution des sociétés mises en équivalence ;
 - plus ou moins-values de cession d'actifs ;
 - pertes de valeur sur écarts d'acquisition, immobilisations corporelles et incorporelles ;
 - charges de restructuration ;
-
- éléments liés aux regroupements d'entreprises :
 - frais liés aux acquisitions ;
 - profits et pertes découlant des ajustements de prix d'acquisition et des ajustements de valeur liés aux changements de contrôle ;
 - amortissement des actifs incorporels liés aux acquisitions.

V.3-2 Communiqué du 19 mai 2015

« Paris, le 19 mai 2015

Lagardère Entertainment annonce officiellement la joint venture entre LE et DIFFA



Lagardère Entertainment officialise le partenariat établi depuis plusieurs mois déjà avec la plateforme de Distribution Internationale de Films et de Fictions Africains « **DIFFA** ». DIFFA est dotée d'un catalogue de 500 heures de programmes et d'un réseau de 24 producteurs dans une dizaine de pays africains.

La marque DIFFA et l'intégralité de son activité ont été intégrées, au terme de la signature des accords, le 5 mai dernier, dans une nouvelle société qui reprend le nom de DIFFA.

L'activité de DIFFA lancée il y a 3 ans par **Alain Modot** (Media Consulting Group) et **Jean-Hubert Nankam** (Martika Productions basée en Côte d'Ivoire) devient donc une société majoritairement détenue par Lagardère Entertainment. Sa vocation initiale de proposer de nombreuses opportunités à la production africaine de cinéma et de télévision, reste l'axe stratégique majeur de DIFFA.

Dans ce cadre, Lagardère Entertainment annonce les ouvertures prochaines de 2 bureaux, l'un à Abidjan et l'autre à Johannesburg.

Lagardère Entertainment et DIFFA seront présents au Discop Abidjan du 2 au 6 juin prochains. Ce sera l'occasion pour DIFFA de convaincre de nouveaux producteurs et talents africains de lui confier la distribution internationale de leurs œuvres.

Takis Candilis - Président de Lagardère Entertainment et Président de DIFFA: « *Le déploiement de Lagardère Entertainment en Afrique coïncide avec la démultiplication des besoins en terme de contenus sur le continent. Nous souhaitons offrir des moyens de productions capables de répondre à la demande et accompagner la croissance du marché audiovisuel. Nous sommes très heureux qu'Alain Modot, dont la parfaite connaissance du marché africain est unanimement reconnue, rejoigne notre groupe.* »

Alain Modot - Directeur Général de DIFFA: « *La nouvelle DIFFA, c'est la synergie de valeurs et d'ambition communes au service de la création africaine.* »

Jean-Hubert Nankam - « *Notre continent doit à travers la diversification de ses productions, parler de lui, se montrer lui-même tel qu'il est, prendre sa parole fière de ce qu'il est. Le développement des besoins de contenus produits par les professionnel(les) africain(e)s devra être accompagné par des Structures formés par des acteurs de diverses origines qui croient en ce potentiel. A coté d'autres initiatives structurant ces nouvelles opportunités, la nouvelle DIFFA au delà de la remontée immédiate des recettes du marché qu'elle applique, de l'accompagnement en moyens de productions de ses membres qu'elle mettra en place, devra participer à la mise en place d'une communauté panafricaine de producteurs qui échangent, partagent et développent des valeurs et bonnes pratiques communes, enjeux majeurs de ce secteur qui est une Passion partagée.* »

Le siège social de Diffa est dorénavant situé 7, rue du Dôme à Boulogne dans les locaux de Lagardère Entertainment.

V.3-3 Communiqué du 28 mai 2015

« Paris, le 28 mai 2015

Lagardère Active annonce l'acquisition du groupe de production audiovisuelle espagnol « Grupo Boomerang TV »

Lagardère Active annonce une prise de participation majoritaire à hauteur de 82% du capital de Grupo Boomerang TV (Grupo BTV). 18% des parts resteront détenues par les membres fondateurs qui poursuivront la gestion quotidienne du Groupe.

Créé en 1998, Grupo BTV est un des leaders indépendants de la production audiovisuelle en Espagne (Fiction et Flux) et a initié des développements dans plusieurs pays d'Amérique Latine. La société a réalisé un chiffre d'affaires de 42,4 Millions d'euros en 2014.

Avec 23 programmes de fiction et plus de 100 programmes de divertissement en catalogue, Grupo BTV est un fournisseur de contenus et un partenaire majeur des principaux groupes audiovisuels espagnols (notamment Atresmedia, Mediaset España et RTVE).

Grupo BTV est un acteur prépondérant de la production de fictions originales à succès (El Secreto de Puente Viejo [The Secret of Puente Viejo] / El tiempo entre costuras [The time in Between] ou Los misterios de Laura [Mysteries of Laura], énorme succès adapté par Warner pour la NBC). Au-delà de la création de séries à succès pour les principales chaînes audiovisuelles espagnoles, Grupo BTV a vendu ses programmes dans de nombreuses zones hispanophones. Ces séries ont rencontré un énorme succès dans le monde entier, en particulier la série El tiempo entre costuras, très présente sur le marché international. Elle a

notamment été achetée par Netflix dans des territoires clés tels que l'Amérique Latine. Elle est aussi la série espagnole la mieux vendue en Asie.

Grupo Boomerang BTV produit également l'adaptation sous licence de formats de flux internationaux pour l'Espagne tels que The Voice, Pékin Express ou Top Chef et couvre un large éventail de genres (telenovela, policier, humour, drame et sitcom, concours de talents, télé-réalité, jeux, talks-show, etc.).

Pour Denis Olivennes, Président de Lagardère Active, « Le développement international de Lagardère Entertainment, filiale de Lagardère Active et premier groupe de production audiovisuelle français, est un enjeu stratégique. Cette acquisition est le fruit de 3 ans de recherche patiente par Takis Candilis et ses équipes d'alliances en Europe avec des sociétés prometteuses qui ont la même vision que nous de l'avenir, notamment face à la concentration de grands groupes mondiaux et la montée en puissance de nouveaux acteurs venus du web. Avec le plein soutien d'Arnaud Lagardère depuis le premier jour, nous avons l'ambition et les moyens d'atteindre une taille significative sur le marché européen de la production audiovisuelle; cette acquisition est une première étape ».

Pour Takis Candilis, Président de Lagardère Entertainment, « Dès le début de nos discussions, nous avons trouvé chez les managers de Boomerang la même passion pour notre métier de producteur de contenus audiovisuels. Nous sommes donc particulièrement heureux de les accueillir au sein de Lagardère Entertainment. Avec cette acquisition, Lagardère Entertainment devient leader dans 2 pays d'Europe. De plus, grâce à Boomerang, nous prenons pied en Amérique Latine via leur filiale au Chili et une présence croissante en Colombie, confirmant ainsi notre stratégie d'implantation dans les pays en croissance comme pour l'Afrique ».

Pour Pepe Abril, Pedro Ricote et Juan José Diaz, membres fondateurs et Directeurs Généraux de Grupo BTV: « Nous sommes très fiers d'intégrer Lagardère Entertainment. Nous sommes convaincus que cet accord sera très positif pour la société et nous permettra de déployer de nouvelles opportunités. Grâce à cette alliance, nous serons en mesure d'atteindre des occasions de croissance et d'expansion uniques. Nous allons continuer à travailler dur afin d'accroître notre position de leader audiovisuel sur le marché espagnol et consolider notre déploiement stratégique en Amérique Latine ». »

V.3-4 Liste des communiqués diffusés par la société Lagardère SCA relatifs à l'activité de Lagardère Active depuis le 1^{er} avril 2015

<u>COMMUNIQUE DE LAGARDERE SCA RELATIFS A L'ACTIVITE DE LAGARDERE ACTIVE DEPUIS LE 1^{er} AVRIL 2015</u>	
<u>Date</u>	<u>Objet</u>
08/04/2015	Yahoo signe son premier partenariat de distribution de native advertising avec Lagardère Active
15/04/2015	Médiamétrie: Europe 1 en forme - Plus forte progression des radios en une vague ! + 250 000 auditeurs
16/04/2015	La rédaction de Charlie Hebdo reçoit le Prix Jean-Luc Lagardère du

COMMUNIQUE DE LAGARDERE SCA RELATIFS A L'ACTIVITE DE LAGARDERE ACTIVE DEPUIS LE 1^{er} AVRIL 2015	
Date	Objet
	journaliste de l'année 2015
20/04/2015	Festival Paris Mezzo - Juin 2015: 5 dates, 4 lieux prestigieux, des artistes de renommée internationale pour un festival dédié à la musique classique.
23/04/2015	Europe 1 sur l'Apple Watch dès son lancement le vendredi 24 avril
24/04/2015	Dropbox et Lagardère Active s'associent pour accélérer la transformation digitale du premier groupe de médias français
29/04/2015	Urgence Séisme Népal: la Fondation ELLE se mobilise pour soutenir les ONGs au Népal
19/05/2015	Lagardère Entertainment annonce officiellement la joint venture entre LE et DIFFA
20/05/2015	Evénement : après Strasbourg, Nancy et Dijon, rendez-vous à Paris demain, jeudi 21 mai, pour le grand concert des 60 ans d'Europe 1 !
20/05/2015	ELLE lance sa nouvelle application mobile disponible gratuitement sur tous les stores
21/05/2015	Lagardère Active annonce la création d'une Direction Numérique au sein de la Direction Générale Développement Numérique et Technologique
27/05/2015	Sylvain Garrigues, nommé Directeur Produit et Innovation de ELLE.fr
28/05/2015	Lagardère Active annonce l'acquisition du groupe de production audiovisuelle espagnol « Grupo Boomerang TV »
04/06/2015	Gulli AFRICA : le meilleur de Gulli pour l'Afrique
05/06/2015	Gulli, plébiscitée par les enfants... et les parents !
05/06/2015	Thomas PAWLOWSKI Directeur délégué de RFM
16/05/2015	Mezzo Live HD lancée à Singapour
18/06/2015	Europe 1 mise sur eux
18/06/2015	Les chaînes jeunesse-famille de Lagardère Active engagées sur 24 projets d'animation
29/06/2015	L'information continue tout l'été sur Europe 1
29/06/2015	L'été culturel d'Europe 1
02/07/2015	Succès de ELLE.fr
07/07/2015	Lagardère lance une offre publique de retrait visant les actions de la société Lagardère Active Broadcast
08/07/2015	Lagardère Active: Bertrand de Saint Germain nommé Directeur Marketing Client
08/07/2015	Le Journal du Dimanche lance "VidéoRégions"
15/07/2015	Deux nouveaux talents chez Lagardère Entertainment
15/07/2015	Mer, vacances et fun : c'est parti pour la 7ème édition des Kids à la Plage !
16/07/2015	Nouvelle organisation au sein de Lagardère Entertainment
16/07/2015	Forte progression d'Europe 1 : + 123 000 auditeurs en un an
16/07/2015	Europe 1 : Succès d'audience et performance pour Jean-Pierre Elkabbach
16/07/2015	Succès de Virgin Radio !

VI. Calendrier de communication financière de Lagardère SCA

Publication du chiffre d'affaires du premier trimestre 2015	12 mai 2015
Publication des résultats du premier semestre 2015	30 juillet 2015
Publication du chiffre d'affaires du troisième trimestre 2015	Date indéterminée à ce jour
Publication des résultats de l'exercice 2015	Date indéterminée à ce jour

VII. Attestation de la personne responsable de l'information relative à Lagardère Active

« J'atteste que le présent document, qui a été déposé le 21 juillet 2015 et qui sera diffusé au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'Offre, comporte l'ensemble des informations requises par l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et par l'instruction AMF n° 2006-07 relative aux offres publiques d'acquisition dans le cadre de l'offre publique de retrait initiée par la société Lagardère Active et visant les actions de la société Lagardère Active Broadcast. Ces informations sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. »

Denis Olivennes, Président de Lagardère Active